

Papiers personnels

Documents	Délai de conservation	Remarques
Certificat de naissance	À vie	On peut obtenir ce document auprès du Directeur de l'état civil du Québec au coût de 15 \$. Infos: www.etatcivil.gouv.qc.ca .
Contrat d'union de fait, d'union civile ou de mariage	À vie ou jusqu'à la déclaration commune de séparation ou le jugement de divorce	En cas de perte, on peut en obtenir une copie auprès du notaire moyennant des frais.
Déclaration commune de séparation ou règlement de divorce	À vie	Conserver même si on a un nouveau conjoint.
Entente ou jugement sur la garde d'enfant ou la pension alimentaire	Jusqu'à ce que les enfants soient majeurs, autonomes et sur le marché du travail	Conserver la version la plus récente.
Mandat en cas d'inaptitude et testament	À vie ou jusqu'à sa révocation	Préciser à nos proches le nom du notaire chez qui on a rédigé notre testament ou, pour un testament olographe, l'endroit où on l'a rangé.
Passeport	Jusqu'à échéance	
Carnet de santé	À vie	
Cartes de souhaits, photos, dessins d'enfants, etc.	À notre discrétion	Conserver uniquement ce qui revêt une importance particulière à nos yeux. Éviter de garder toutes nos photos dans un seul ordinateur; faire des copies de sauvegarde et imprimer les photos les plus significatives.

Études et travail

Documents	Délai de conservation	Remarques
Diplômes, relevés de notes et bulletins	À vie	Ces documents peuvent être exigés lors d'une demande d'emploi ou d'équivalences de cours. Conserver nos propres copies nous évite des démarches auprès des établissements concernés. Relevés de notes et bulletins: garder seulement la version finale de chaque année ou session.
Contrat de travail, évaluation de performance, convention collective et autres documents reliés à notre emploi actuel	Pendant la durée de l'emploi ou jusqu'à l'échéance du contrat	
Bordereaux de paie, de prestations d'assurance-emploi et autres preuves de revenu	6 ans	En vertu des lois sur l'impôt. Vérifier la concordance des talons de paie avec le feuillet T-4 remis par l'employeur.

Finances et impôts

Documents	Délai de conservation	Remarques
Déclarations de revenus et pièces justificatives (reçus pour dons de charité, factures de dépenses déductibles, frais de garde, reçus d'activités physiques des enfants, etc.), tout document gouvernemental concernant les finances (prestations pour enfants, TPS/TVQ, etc.)	Au moins 6 ans	En vertu des lois de l'impôt, l'État peut réviser nos déclarations des 6 dernières années, et même plus loin encore s'il nous soupçonne de fraude.
Polices d'assurance	Jusqu'à échéance	Si une réclamation ou un litige est en cours, conserver jusqu'au règlement.
Relevés de transactions par carte de crédit, guichet automatique et paiement direct	Jusqu'à la réception du relevé mensuel	Vérifier si les montants concordent avec le relevé mensuel.
Relevés mensuels de cartes de crédit	1 an	En vérifier l'exactitude. Inscrire sur le relevé le numéro de confirmation et la date d'un paiement effectué par Internet. Si on bénéficie d'une garantie étendue sur certains biens payés avec la carte de crédit, conserver le relevé jusqu'à la fin de cette garantie.
Relevés mensuels de comptes bancaires (ou livrets)	6 ans	Par mesure de précaution au cas où on ferait l'objet d'une vérification fiscale. Toutefois, l'institution financière peut nous en procurer une copie moyennant des frais.
Certificats de placements et prospectus	Jusqu'à encaissement	Garder uniquement le relevé le plus récent.
Prêts et marges de crédit	Tant qu'ils ne sont pas remboursés ou tant que les marges de crédit sont en vigueur	
Quittances de prêts	6 ans après le dernier paiement	

Biens et services

Documents	Délai de conservation	Remarques
Factures de services (câblodistribution, téléphone, cellulaire, Internet, électricité, gaz et mazout) et d'honoraires professionnels (avocats, notaires, paysagistes, etc.)	3 ans	Délai légal des parties pour exercer un recours. Ces factures sont utiles également pour comparer les dépenses d'une année à l'autre. Si on déduit une partie du coût de ces services de nos impôts (si on est travailleuse autonome, par exemple), garder les factures 6 ans.
Factures de soins de santé (optométriste, dentiste, etc.)	6 ans	Peuvent donner droit à un crédit d'impôt. Penser à déduire la partie non remboursée par notre assureur.
Contrat d'achat d'un véhicule et factures de réparations et d'entretien	Tant qu'on possède le véhicule	Lors de la revente ou d'une réclamation en vertu de la garantie, les factures prouvent le bon entretien du véhicule. Elles servent aussi à valider la garantie de 3 mois ou de 5 000 km accordée par la Loi sur la protection du consommateur sur les réparations d'automobile de 50 \$ et plus.
Factures de biens sous garantie et d'articles coûteux, certificats de garantie (électroménagers, appareils électroniques, meubles, vélos, antiquités, bijoux, etc.)	Tant qu'on possède le bien	Utiles pour faire une réclamation au commerçant en cas de défaut ou de bris prématuré (noter le numéro de série au verso). De plus, les factures facilitent les démarches auprès de notre assureur si on est victime d'un vol ou d'un incendie.
Preuves d'achat sur Internet	Jusqu'à la réception du produit et du relevé de carte de crédit	En imprimer une copie et y inscrire le numéro de confirmation. Si on ne reçoit pas d'autre facture, garder tant qu'on possède le bien.
Manuels du propriétaire et modes d'emploi	Tant qu'on possède le bien	
Factures de réparations d'électroménagers et d'appareils électroniques et informatiques	6 mois	La Loi sur la protection du consommateur accorde une garantie de 3 mois sur les réparations de plus de 50 \$ et, au besoin, de 3 mois additionnels pour poursuivre un commerçant.

Habitation

Documents	Délai de conservation	Remarques
Contrat d'achat d'une propriété ou d'un terrain	Tant qu'on en est propriétaire	En demander un autre exemplaire au notaire occasionne des frais.
Certificat d'évaluation foncière	Jusqu'à ce qu'on en reçoive un nouveau	Conserver toutes les versions si on veut suivre l'évolution de la valeur de notre propriété.
Certificat de localisation	Tant qu'on est propriétaire	Garder la version la plus récente.
Contrat de vente d'une propriété ou d'un terrain	6 ans	C'est nécessaire, car l'État peut réviser nos déclarations de revenus des 6 dernières années. Si on a déclaré des vices de la propriété, conserver les documents relatifs à la vente pendant au moins 10 ans.
Factures de rénovations et d'entretien	Tant qu'on est propriétaire	Lors de la revente, ces factures peuvent attester des travaux d'amélioration. Elles sont aussi utiles pour faire une réclamation à l'entrepreneur si on est insatisfaite des travaux.
Certificats de garantie	Jusqu'à échéance	
Quittance d'hypothèque	Au moins 6 ans après le dernier paiement	
Bail, avis de modification de bail, entente écrite avec le propriétaire et toute correspondance avec lui	Tant qu'on occupe le logement ou que le bail est valide	Si on correspond par courrier électronique avec le propriétaire à propos d'un problème quelconque, imprimer les courriels et les conserver.
Comptes, reçus et quittances de taxes municipales et scolaires	3 ans	Les municipalités et les commissions scolaires ne peuvent exiger de paiement rétroactif après 3 ans (en cas d'erreur, par exemple).